

SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CERE AVAL

PROCES VERBAL

ELECTION MEMBRE DU BUREAU

L'an deux mille vingt-trois, le 15 mars à 18 heures 30 se sont réunis à la mairie de SAINT CERE, les membres du comité syndical, sur la convocation qui leur a été adressée le 2 mars 2023.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Présents : 16

AYROLES Francis, BES Didier, BOUCHEZ Murielle, CANCHES Michel, CESANO Lionel, DA FONSECA Thierry, ALBERT Catherine (suppléante), LAVERGNE AZARD Loïc, LEROUX Michel, CARMIER Camille (suppléant), NAYRAC Jean-Luc, PEIRANI Patrick, RANOUIL Philippe, ROUSSIES Stéphanie, TEULIERE Jean-Michel et THEBAUD Michel

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

ARAQUE Fausto à Jean-Luc NAYRAC, LUDIER Stéphane à Jean-Michel TEULIERE

Absents dont excusés/représentés :

AUBRUN Jeannine, BERTHOUMIEU Marie, DELANDE Claire, FOUCHE Jean-Claude, JAUZAC Catherine, MADELRIEUX Christian, MEILHAC Sébastien, PEYRICAL René

Monsieur AYROLES Francis élu président préside l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du comité, a dénombré délégués présents et pouvoirs (dont il a donné lecture) et a constaté que la condition de quorum posée au CGCT est remplie.

Désignation d'un secrétaire de séance =

Monsieur Loïc LAVERGNE AZARD a été désigné secrétaire de séance par le comité syndical.

Constitution du bureau =

Le comité syndical, à l'unanimité, a désigné trois assesseurs pour le déroulement des opérations de vote : Lionel CESANO, Jean-Luc NAYRAC et Jean-Michel TEULIERE

Monsieur AYROLES Francis expose que les membres du bureau sont élus comme le président au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le/la plus âgé/e est déclaré/e élu/e.

Après appel à candidature, il est procédé dans les mêmes formes que pour l'élection du Président, à l'élection des membres du bureau.

ELECTION DU PREMIER MEMBRE :

- Résultats du premier tour de scrutin
Candidat/e/s : Monsieur Christian MADELRIEUX



Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
 Nombre de votants (enveloppes déposées) : 18
 Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 18
 Majorité absolue : 10

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
MADLRIEUX Christian	18	Dix huit

- Résultats du deuxième tour de scrutin

Candidat/e/s :
 Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
 Nombre de votants (enveloppes déposées) :
 Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau :
 Nombre de suffrages exprimés :
 Majorité absolue :

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

- Résultats du troisième tour de scrutin

Candidat/e/s :
 Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
 Nombre de votants (enveloppes déposées) :
 Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau :
 Nombre de suffrages exprimés :
 Majorité relative :

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

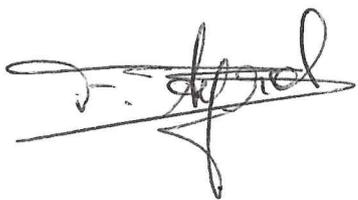
- Proclamation de l'élection du premier membre =

Monsieur THEBAUD Michel ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre au bureau syndical et a été immédiatement installé.

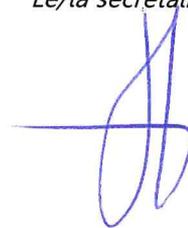
- Clôture du procès-verbal =

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 15 mars 2023 à 18 heures 45 minutes en double exemplaire a été après lecture, signé par le/la Président/e, les assesseurs et le/la secrétaire.

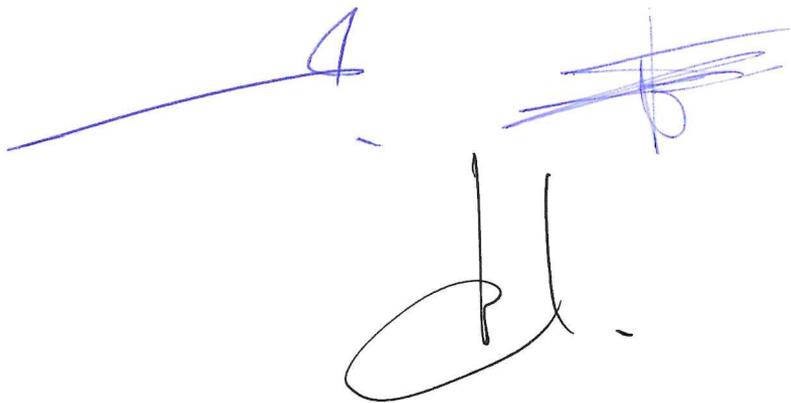
Le/la Président/e,



Le/la secrétaire,



Les assesseurs,



Envoyé en préfecture le 23/03/2023

Reçu en préfecture le 23/03/2023

Publié le



ID : 046-200092138-20230315-202303150202-DE